

LECTURES

René R. KHAWAM, *La Poésie Arabe, Anthologie des origines à nos jours*. Ouvrage publié sous les auspices de l'UNESCO, par les Editions Seghers, Paris, 1960, 282 pages.

S'il est certes malaisé de donner, en l'état actuel de nos connaissances, une anthologie de la poésie arabe, enrichie à la faveur de quinze siècles d'histoire et cultivée dans des pays aussi différents que l'Arabie, l'Irak, l'Espagne ou l'Amérique du Sud, il est encore plus malaisé d'en donner un choix en langue française. Déjà, dans la langue originale, la tâche est ardue : textes épars ou défectueux, parfois faussement attribués à tel ou tel poète, souvent tronqués, mutilés ou présentés avec des variantes de lecture et un désordre dans les vers. De tel poète, nous avons conservé toute l'œuvre, de tel autre — non moins important — il ne nous est presque rien parvenu. D'autre part, l'on est en droit de se demander comment cette poésie, réputée difficile, même pour certains lecteurs arabophones, sera-t-elle accueillie par le lecteur français non-initié ?

La personnalité de René KHAWAM, auteur-traducteur de cette anthologie, a su faire face à toutes ces difficultés. Par la modestie de son propos, par la clarté de son exposé et grâce à son amour sincère et profond pour la poésie, il a pu nous donner une idée aussi complète que possible de cette immense richesse. « Nous n'avons voulu toucher que le public lettré dont les connaissances sur la matière sont vagues ou fragmentaires », nous dit-il (p. 27), écartant ainsi toute prétention à un travail minutieux de recherche et d'érudition. L'ouvrage lui-même est attrayant, agréablement présenté. Il faut souligner que l'élégance de la présentation n'est pas chose négligeable, — surtout quand on sait que les ouvrages sur la culture arabe pèchent en général par défaut.

Les poèmes choisis par M. KHAWAM sont replacés dans leur cadre historico-culturel à l'aide d'une importante introduction, d'un excellent exposé sur la métrique arabe, et d'une notice biographique brève et claire pour chaque poète. Dans sa présentation, fort instructive, il a su éviter les lieux communs et les banalités, et a eu le courage d'exposer certaines idées personnelles, encore que discutables (son étude des genres bachique et amoureux, par exemple). Néanmoins le rôle social du poète n'est pas encore bien délimité. Même quand il se plaît à faire les éloges les plus plats, le poète n'est-il vraiment qu'un « extorqueur de présents » ? La lecture de l'ouvrage est rendue aisée et agréable grâce aux illustrations et à la mise en page. Au risque de soulever de nombreuses objections, l'auteur-traducteur a tenu à illustrer des poèmes s'échelonnant sur quinze siècles par des miniatures pour la plupart exécutées au XIII^e siècle et tirées du célèbre recueil de fables en prose *Kalila et Dimna* (composé au XVIII^e siècle) dont le sujet ne correspond pas toujours aux préoccupations de la poésie arabe. Les légendes qui commentent ces illustrations sont tirées des poèmes mêmes, mais avec un certain décalage. Ainsi la miniature de la p. 32 tire sa légende de la p. 45, et celle de la p. 129 est commentée par un vers de la p. 190.

L'instrument de traduction choisi ici est le vers libre. N'ayant

pas l'intention d'en rompre la monotonie par quelque rime ou assonance. M. KHAWAM a adopté deux méthodes de transcription :

- chaque hémistiche arabe est transcrit sur une ligne ou chaque vers arabe en un distique (*Sur le Sable*, p. 49; *Eloge d'Al-Khasib*, p. 136);
- chaque vers arabe est transcrit en une strophe, les vers étant courts et plus ou moins nombreux. C'est ainsi le même mètre, *tawil* est transcrit p. 49 : 1 vers arabe = 2 lignes en français, et, p. 121 : 1 vers arabe = 7 lignes en français.

Le succès du travail a été enfin et surtout assuré par le goût, le talent et le style de l'auteur-traducteur. On le sent passionné, amoureux de la poésie, de tout ce qui est pur et beau. Poussé par sa foi et son amour, pris d'un élan de générosité et de bonté (ne va-t-il pas jusqu'à innocenter les poètes les plus dévergondés), il a pu aplanir les difficultés et répandre sur son Anthologie une atmosphère de charme, de fraîcheur et de beauté. Certes, comme il l'a prévu, il y aura toujours des lecteurs qui lui reprocheront d'avoir cité tel poète et écarté tel autre, d'avoir traduit in extenso tel poème et de n'avoir cité qu'un ou deux vers de tel autre. Il nous paraît difficile, quant à nous, de pouvoir citer tous les « Phares » qui éclairent la poésie arabe dans son évolution, et de trouver de chaque poète la pièce la plus représentative de son art. Néanmoins, il eût été plus logique de diviser la poésie arabe selon les grandes périodes littéraires et l'évolution des genres plutôt que suivant les grands faits historiques. Nous pourrions aussi nous étonner de l'omission de grands poètes comme Abu Firās, Ibn Hānī, Ibn Zaydūn, Ibn Guzmān ou un Hāfiz Ibrāhīm, un Ilyā Abū Mādī alors que des noms moins connus ont eu droit de cité dans cette belle Anthologie.

Un fait est remarquable : l'auteur-traducteur s'est délibérément refusé à reproduire certaines traductions antérieures. Il a ainsi tout traduit lui-même, ce qui donne une unité incontestable à l'ouvrage dans sa conception, son style, et son souffle. Mais cette méthode a amené M. KHAWAM, malgré sa connaissance solide aussi bien de l'arabe que du français, à de nombreuses divergences dans l'intelligence du texte et dans la manière de le rendre. Je me demande, pour ne citer qu'un exemple, si le lecteur francophone comprend à travers la traduction des pages 136 et sv. la composition logique du poème, et s'il suit Abū Nuwās dans sa discussion avec son épouse, qu'il est obligé de quitter pour un long et périlleux voyage, l'amenant en Egypte, auprès de son généreux mécène ? De petits détails en rendent l'intelligence difficile :

- « Me dit la femme, lorsque *vers* sa maison ma monture
- « S'est hâtée : Oui il nous est dur de te voir *l'en aller*.... »

En dehors de ces divergences de traduction et de ces différences d'interprétation, des arabismes demeurent obscurs : le jeu de mots de la p. 127, «Adī — Dāī; l'emploi du duel : « Voisine de nos *deux* maisons, ton père est-il jaloux ? » (p. 136). Voir aussi, pp. 98, 129, etc...

Quoi qu'il en soit, M. KHAWAM, par ses qualités incontestables, par son goût sûr et son talent poétique, aura certainement touché le public qu'il a visé. Son grand mérite, c'est d'avoir essayé, malgré les difficultés, de donner une idée aussi exacte qu'avantageuse de la poésie arabe, et de produire, par ses propres moyens, un effet rapprochant de l'effet causé par la langue arabe elle-même.

Ameur GHEDIRA.

Vincent MONTEIL : *L'Arabe Moderne*. Coll. « Etudes arabes et islamiques », Librairie C. Klincksieck, Paris, 1960, 386 pages.

« Le moment paraît donc venu de faire le point », nous dit M. MONTEIL, en son avant-propos, de l'antique langue classique arabe que la *Nahḍa* du XIX^e siècle a renouvelée, que le roman et la presse ont vivifiée, que les cénacles scientifiques tentent d'adapter aux expressions les plus concises et les plus abstraites et que plus d'un appelle, à ces divers titres, « nouvelle », « moderne » ou « contemporaine ».

Certes, dresser le bilan d'une langue en pleine évolution peut sembler une gageure, tant l'instabilité demeure, d'un vocabulaire qui n'est encore ni fixé ni uniformisé, d'une morphologie qui révisé le rythme d'utilisation de ses « formes », d'une syntaxe qui se laisse envahir par nombre de constructions européennes, d'un style enfin, qui rassemble pêle-mêle et les vieilles expressions de l'époque classique et les clichés immigrés d'Europe ou d'ailleurs. C'est pourtant ce à quoi s'est essayé l'auteur, non sans succès. Et les vingt pages de bibliographie qui ouvrent son livre nous disent assez l'ampleur de ses recherches : toutes les études de langue concernant l'arabe littéraire entreprises depuis un siècle tant par les Arabes et leurs Académies que par les Orientalistes de toutes écoles (et l'auteur a eu le particulier mérite de dépouiller les ouvrages de l'école russe) ont été l'objet d'une consciencieuse investigation. Les citations en seront nombreuses, parfois trop peut-être, dans tous les domaines qu'explore ce bilan : l'auteur semble s'être imposé la règle de n'être qu'un témoin des choses et le reflet d'un *izmā* afin de nous aider à jeter un regard objectif sur les réalités et les problèmes actuels de la langue arabe comme sur son devenir le plus immédiat.

Après nous avoir rappelé quels sont les matériaux dont la langue dispose aujourd'hui tant pour être écrite (bilan rapide des projets de réforme de l'écriture) que pour être prononcée (quel sera le devenir de la déclinaison, fondamentale à la syntaxe arabe ?), l'auteur insiste sur les deux phénomènes vécus, de nos jours, par tout Arabe cultivé : la diglossie et le bilinguisme.

Sans doute, rappelle-t-il avec justesse que « la diglossie est un phénomène universel », que « c'est le cas général dans toutes les langues » et que « l'arabe n'est pas, à ce point de vue, une monstrueuse exception », sans doute essaie-t-il de montrer, en tirant argument du français, que l'on distingue partout la « langue littéraire » de la « langue parlée » qui devient parfois un « parler » ou un « dialecte », il n'en demeure pas moins que, dans le cas de la langue arabe, la distance est très grande qui sépare le « littéraire » du « dialecte ». L'évocation des problèmes soulevés chaque jour par la diglossie vécue ravive nos appréhensions et nos craintes en ce qui concerne l'avenir de la langue, car, dans son cas, opter pour une influence plus grande du dialecte sur la langue littéraire, c'est « régionaliser » cette dernière. Certes, celle-ci est déjà marquée, dans son vocabulaire administratif surtout, par un « provincialisme » qui donne à chaque pays arabe sa physionomie propre. Aussi le débat reste ouvert : le dialecte élargira-t-il la brèche qu'il a déjà opérée en se faisant admettre comme langue du dialogue dans le roman et imposera-t-il davantage son vocabulaire et ses « procédés syntaxiques », ou bien la langue littéraire se refusera-t-elle à toute compromission et se simplifiera-t-elle pour mieux subsister et se ré-

pandre dans les masses qui accèderaient enfin à la culture (1), ou bien les deux langues se rejoindraient-elles toujours plus en cette « *luġa muta-wassiġa* » ou « *tālīġa* » (« langue moyenne » ou « troisième langue ») que certains appellent de leurs vœux ou que d'autres utilisent déjà, « au niveau de l'oral » ?

L'auteur nous livre des réflexions du même genre concernant le bilinguisme, nous entretenant de l'enrichissement qu'il apporte à la pensée, mais nous signale aussi les dangers inhérents à la « coexistence de deux idiomes de civilisation », divers quant au prestige ou quant à l'efficacité. Mais le bilinguisme est un fait trop généralisé dans toutes les classes de la société arabe pour qu'on limite le débat à la rivalité de deux langues, l'arabe et l'étrangère, en l'occurrence l'européenne. La deuxième a pénétré la première à un point tel que parfois celle-ci n'en est plus qu'un « décalque » arabe : à lire certaines pages de littérature arabe, on peut se demander si elles ont été pensées « en arabe » ? N'est-il pas vrai que dans la vie quotidienne la langue étrangère est et demeure largement utilisée ? (2) Il s'agit donc, en fait, d'un monde à double culture, l'auteur a raison d'y insister, et certains hasarderait même qu'il s'agit d'un monde à double expression linguistique, mais à culture unique, culture qui resterait à définir et à qualifier. Tout le débat linguistique dont le livre veut nous dire les conclusions provisoires prend sa source en ce bilinguisme, expression, sur le plan de la langue, de la mise en demeure à laquelle est soumise la langue arabe de prouver qu'elle peut être une langue de civilisation, moderne et technique. « Emprunter » est-il alors un signe de faiblesse ou de vitalité ? Les avis sont, là-dessus, partagés, mais le fait est là : « on emprunte » (3).

S'agissant d'abord du vocabulaire et du mot, unité de base de la construction syntaxique, M. Monteil nous rappelle toutes les possibilités du moyen privilégié par la morphologie classique, la dérivation (*iṣṭiqāq*). Mais l'outil demeurant insuffisant pour la tâche proposée, il nous fait

(1) On a dit, en effet, que les modes traditionnels de transmission de la culture arabe classique étaient essentiellement « aristocratiques ». De fait les problèmes soulevés par la coexistence du littéraire et du dialecte ne sont pas sans relation avec le contexte économique et social, de même que leur explication et leur solution dépendent des options sociales et politiques que l'on a faites. On citera ici un passage caractéristique de M. GARMADI paru dans la *Tribune du Progrès* (avril 1961, p. 14; mai 1961, p. 15) sous le titre « *Problèmes de l'évolution de la langue arabe* », l'auteur restant personnellement convaincu que « l'arabe, grande et vieille langue de civilisation, ne saurait faillir quant à l'adaptabilité philologique » :

« Il paraît en effet évident que la querelle de ces deux tendances (les partisans de la réforme et les conservateurs) représente, sur le plan superstructural de la linguistique, la lutte entre deux couches distinctes de la société arabe moderne : une couche bourgeoise ascendante, nourrie d'idées occidentales, libérale, et qui a besoin pour mobiliser la masse des travailleurs d'un instrument linguistique simple et efficace, et une autre, féodale ou semi-féodale, obscurantiste, accrochée à ses privilèges anciens et résolue à préserver, parmi ceux-ci, l'un des plus précieux, savoir « le monopole linguistique ». Voulant être seule capable de manier l'arabe classique, elle tient à ce que ce dernier conserve toute la complexité de ses constituants philologiques, afin d'en empêcher une diffusion large qui toucherait les masses ».

(2) Certains y voient, comme M. GARMADI, l'obstacle majeur à la « réforme de l'arabe » (cf. l'article précité) : « La principale entrave existant actuellement dans le monde arabe à une réforme de l'arabe est plus encore que la diglossie et que la résistance passionnelle des conservateurs, la coexistence persistante du français ou de l'anglais ».

(3) M. Farid GHAZI opte pour « un large emprunt des idées » en un court article de la revue *al-Fikr*, intitulé, « *Les écoles de pensée en Tunisie* » (*al-Fikr*, juin 1961, p. 33-35) : « Toute invitation à se replier sur soi n'est... rien d'autre qu'un effort pour figer la pensée. La pensée ne peut vivre qu'en s'ouvrant au réel... Or toute invitation au « ré-

partager la gêne qu'éprouve la langue dans la « composition » (*naĥt*) de nouveaux mots et la répulsion innée qu'elle ressent à emprunter le terme étranger sans le réduire à une racine arabe (*ta'rib*). L'arabe littéraire n'a pas de « langue de référence » et doit ou prétend tout tirer de son propre fonds, à la différence, par exemple, du français qui peut recourir constamment aux radicaux, préfixes et suffixes du latin ou du grec, pour créer les mots nouveaux dont il a besoin. La langue arabe n'a pas la même souplesse de mouvement et cela lui pose plus d'un problème.

Passant du mot-signe aux « notions » nouvelles que la langue arabe se doit d'exprimer pour être de son temps, l'auteur envisage tour à tour les trois procédés sémantiques que l'on suit pour cela : on revient aux anciens auteurs pour exhumer de leurs écrits des mots que l'on charge d'une signification nouvelle qui se rapproche de l'ancienne (récurrence), ou bien on forge un terme neuf en mettant en œuvre les possibilités morphologiques (symbolisme), ou bien, enfin, on se contente de traduire l'expression étrangère pour aboutir à une « subtile hybridation ». Mais ce qui vient compliquer les choses, c'est que cette création permanente et souvent instantanée de tout un nouveau vocabulaire est difficilement coordonnée par les Académies (qui sont au nombre de trois) ou enregistrée en des projets de dictionnaires. Il convient de noter d'ailleurs que les Académies arabes créent le nouveau vocabulaire plus qu'elles ne l'enregistrent : s'étonnera-t-on alors que ces vocables nouveaux ne dépassent guère les limites des cénacles cultivés pendant que la presse et la radio usent de termes moins châtiés, mais mieux compris ? C'est pourquoi l'auteur, après avoir recensé les « variations » d'écoles (qui ont chacune leur vocabulaire) et montré que la « synonymie » et la « polysémie » qui semblent correspondre au génie ou au « secret démon » de la langue mènent à une « anarchie sémantique » des plus nuisibles, appelle de tous ses vœux « l'unification nécessaire » : unification du vocabulaire moderne ajoutant à la pléthore du vocabulaire classique, unification des procédés de traduction, individualisation dans la signification, etc...

L'étude de la syntaxe, de son côté, témoigne également de cette vie nouvelle de la langue et de son besoin d'exprimer clairement et d'articuler plus logiquement la pensée qu'elle veut servir. L'auteur, ici, signale beaucoup plus qu'il n'explore à fond les questions nouvelles qui se posent et les emplois de particules devenus fréquents. L'expression de la conjecture, de la concession, de la restriction, du temps, de l'aspect est reprise avec quelques perspectives neuves. Mais celui qui rechercherait des lumières nouvelles sur des points précis de syntaxe risquerait de rester sur sa faim : bien des problèmes ne sont qu'effleurés, et les dimensions du livre ne permettraient sans doute pas davantage. Une étude approfondie de la subordination comme du degré de détermination engendré par l'annexion nous eût grandement intéressés, de même que des aperçus plus complets, entre autres, sur ce qu'on appellerait « l'épithète préposée » (p. 231-232), ou sur la coordination ou la non-

gionalisme » est une invitation à se replier sur soi... Certains expriment leur effroi de voir les penseurs tunisiens adopter les « moules de pensée » étrangers (*qawḍīb*) et ouvrir leur esprit aux idées non-arabes... Il n'y a aucun danger à emprunter tant que nous pensons avoir la capacité d'assimiler les notions que nous empruntons... Le danger réel consisterait à dire que nous n'avons pas besoin des autres et que nous sommes riches... Il n'y a aucun mal à emprunter, oui, à emprunter beaucoup. Cela signifie que nous sommes forts, puissants. La pensée occidentale, au Moyen-Âge, a reçu la greffe des idées islamiques : cela ne l'a pas arrachée à ses propriétés foncières, mais l'a nourrie et l'a rendue capable de la Renaissance... Cela a-t-il constitué un danger pour nous que d'emprunter la voiture, l'avion et le train ? Au contraire, il y aurait danger à emprunter la machine sans l'esprit qui l'a faite... »

LECTURES

coordination des épithètes, ou sur le pluriel de ces dernières. Mais, encore une fois, le livre embrassait trop pour aller si profond.

Les deux derniers chapitres (presque cent pages à eux deux) apportent une importante contribution à l'étude du style et rassemblent à la fois les outils préférés de la stylistique arabe et une gamme variée de « styles » qui vont de « l'oratoire » au « poétique » en passant, entre autres, par le « juridique », le « polémique », le « scientifique », le « dramatique ». L'auteur y étudie le « rythme et la pulsation de la langue » et, par mille exemples judicieusement choisis et classés, nous révèle que rien n'est perdu des antiques résonances et des riches assonances auxquelles se complait l'oreille arabe qui ne saurait goûter que l'incantation. Tout s'y résume en l'idée de « répétition », ce « *takrâr* » qui s'impose par son insistance : répétition d'une même racine en plusieurs mots qui se succèdent (paronomase nominale, paronomase propositionnelle), répétition du même verbe en une succession de coordinations, répétition d'un même élément sonore (nous dirions : musical) dans l'*itbâ'* pur et dans l'accouplement comme dans le jeu, facile ou subtil, des cascades de mots à la même rime, répétition du même sens sous des formes sonores différentes (« pléonasmes de substantifs ») aboutissant parfois à un abus de la synonymie, répétition encore dans les « couples en contraste » où le parallélisme se fait antithétique.

Rien ne pouvait mieux illustrer une telle analyse du style moderne que les dix-huit « exercices de style » qui, lus à haute voix et animés par la « force de suscitation » des « mots-affects », nous rappellent que cette langue est « orale » avant tout.

Aussi l'on comprend aisément que, dans la conclusion, l'auteur se retrouve affronté aux multiples questions soulevées en chaque partie de son livre et que, ne pouvant ni les esquiver ni les résoudre, il nous laisse aussi anxieux que lui devant l'avenir d'une langue au passé trop riche. Répétons simplement ici quelles sont, selon lui, les conditions du succès :

- « L'arabe moderne, pour survivre, doit faire son « autocritique » et s'épurer lui-même. Pour reprendre les observations faites à chaque chapitre précédent, l'effort devrait porter sur les neuf points suivants :
- Réforme de l'écriture et de l'orthographe;
- Unification phonétique (prononciation du *zim* et des interdentales);
- Diglossie à réduire, en rapprochant les deux « styles »;
- Bilinguisme à maintenir (double culture) : lutte contre l'isolationnisme;
- Utilisation très souple des ressources morphologiques (*istiqâq*, *naht*, *ta'rib*);
- Constitution, extension, mise au point et unification d'une terminologie scientifique et technique précise;
- Souplesse et simplification de la syntaxe;
- Préférer les phrases courtes aux périodes;
- Rechercher le style simple et clair » (p. 354).

Son livre nous aura rappelé qu'elles ne sont pas toutes réunies, il s'en faut de beaucoup. Et il nous fait méditer avec lui cette réflexion de Troubetzkoy : « On a le droit de se demander non seulement pourquoi une langue donnée, ayant choisi une certaine voie, a évolué de telle manière et non d'une autre, mais aussi pourquoi une langue donnée, appartenant à un peuple donné, a choisi précisément cette voie d'évolution et non une autre » (p. 357). Langage et culture, langage et technique : ces derniers titres nous disent avec raison que tout se tient et que, si le langage est instrument et moyen d'action comme de communion, il est aussi, et d'abord peut-être, manifestation et « trahison » d'une attitude de la pensée, d'une manière d'être et d'agir dans le monde.

Comme on le voit, le livre de M. Monteil soulève beaucoup plus de questions qu'il n'en résout. Nous croyons que c'était là son but.

M. BORRMANS.

NOTE. — Vu l'abondance des textes transcrits, il s'agissait d'un livre « de langue », il s'est glissé, comme toujours en pareil cas, quelques erreurs de typographie. Nous nous sommes permis de les relever ici, en pensant à l'étudiant qui aura à utiliser ce livre, bien convaincu d'ailleurs que certaines ont pu nous échapper encore. A cet effet, nous utiliserons la transcription de l'Auteur, mise à part celle du *Djim* que, pour des raisons typographiques, nous avons dû rendre par *ž*.

On peut regretter, soit dit en passant, que l'auteur ait cru devoir choisir l'esprit rude pour transcrire le *hamza*.

CORRECTIONS PROPOSEES
DANS LES EXPRESSIONS TRANSCRITES

Page	Ligne		
45	27	lire	<i>t-tisei-mi^oati wa l-^oalf</i>
92	30	lire	<i>žaeala</i>
111	15	lire	<i>istilâ^o</i>
114	26	lire	<i>infišâm</i>
119	18	lire	<i>žadali (1)</i>
119	23	lire	<i>inhizâmi</i>
122	12	lire	<i>al-žanûbiyyat</i>
125	39	lire	<i>mizâniyya</i>
126	25	lire	<i>umm hanûn</i>
129	1	lire	<i>mağrûsa</i>
129	2	lire	<i>aktâfahu</i>
130	26	lire	<i>qattâl</i>
131	23	lire	<i>an-nabâti</i>
195	8	lire	<i>kahra-kimiya^t</i>
136	23	lire	<i>duwayni-đalei</i>
139	8	lire	<i>lâ-nafeiyya</i>
145	9	lire	<i>marad al-maeida</i>
145	29	lire	<i>al-ihâta</i>
146	21	lire	<i>qâbil-(li)</i>
147	13	lire	<i>mažhûl</i>
147	21	lire	<i>yušrab</i>
148	12	lire	<i>al-ğayâl</i>
152	28	lire	<i>nâmûs</i>
157	23	lire	<i>al-sûfiyâti</i>
174	6	lire	<i>šârûh</i>
174	33	lire	<i>ēaliya</i>
174	36	lire	<i>al-arbae</i>
175	9	lire	<i>mizân</i>
176	24	lire	<i>al-muđtarib</i>
176	25	lire	<i>ēlamu-hu</i>

(1) L'auteur a pris pour règle de transcrire la « nisba » par un « t long » terminal. On voit que le débat reste ouvert sur la question de ce mode de transcription.

Page	Ligne	
177	6	lire hutâm
179	25	lire žawfiyyât (?)
181	24	lire nabil
184	13	lire mažlis
185	31	lire tarqiya
187	31	lire sâliya
193	31	lire raqqâš
195	2	lire al-mužsim et non al-musžim (?)
201	24	lire samûd
201	25	lire dâğiša
211	29	lire šRR (?)
212	12	lire tafriš
214	33	lire šayšûra
215	32	lire al-'islâmi
220	18	lire saduww
229	15	lire la-nâ
230	8	lire Maṭbûzât ... l-sâliya
235	12	lire istiēmâlu
235	34	lire yakuni r-ra'y
236	2	lire ṭaman
242	12	lire l-arâdi ... Al-Ahrâm ...
242	17	lire l-saduwwi
248	2	lire hiya et non hiyta
249	7	lire mâ in et non mâ an
261	2	lire inna-hâ
266	29	lire sâša
271	5	lire mažnan
271	12	lire yažlisu
273	9	lire hina
279	7	lire li-yûqiša (deux fois)
280	16	lire mažnan
280	28	lire en fin de ligne l-mu'â
286	13	lire wa aḥtamilu-h
288	27	lire tusâlim
288	29	lire saduww
290	10	lire aḡwâran
293	4	lire bi-idni
293	18	lire sâdat-i
301	20	lire dawâmi ... mutafâniyatan
307	28	lire židdiyyan
307	33	lire maftûhun
308	17	lire taḍhiya
310	7	lire šinnârataha
317	2, 25	lire sâdat-i
317	14	lire ġaniyyun
319	9	lire sawâ'un (a)
321	2, 16	lire žabariyya
321	6	lire l-askariyyina
321	10	lire l-Karîmi
323	4	lire miskîmun (deux fois)
325	1	lire ra'isi
325	10	lire mini l-tizâmât (?)
327	4	lire qtisâdiyyati
327	10	lire bi-hawâlay
327	11	lire al-biṭâlatu

Page	Ligne	
329	18	lire l-ižtimâziyyati
333	8	lire yaḡažu
333	16	lire ġani
339	15	lire tâniyatun
339	23	lire munâfiya
341	3	lire t-tâbitatayn
349	8	lire tuskitu-hu
349	12	lire bâkiyan
349	17	lire htilâži
349	18	lire sâmih-na
371	14	lire aḡdâd
376	12	lire itâr
377	17	lire iḡdâ'i
378	11	lire ḡadâra
380	28	lire mawḡūziyya

En outre, à la page 301, ligne 26, on voit mal comment rectifier *n-uwwaliyyati*. On notera aussi que l'hésitation demeure concernant la première voyelle du mot « Afrique », dans la nisba : *al-mu'ṭamar al-ifriqi* (p. 122, l. 13), *afriqiyya* (p. 238, l. 40, etc...) comme pour la terminaison du substantif : *Afriqiyya* (p. 249, l. 17), *Afriqiya*(u) (p. 309, l. 13).

Il va sans dire, enfin, qu'à la p. 450, l. 19, on lira « Noms d'agent ».

Moncef GUEN, *La Tunisie indépendante face à son économie*, Tunis, 1961, Publications du Cercle d'Etudes Economiques de Tunisie.

Sous ce titre, M. GUEN, Assistant à l'Université de Tunis, livre au public, tout en lui laissant le caractère un peu systématique des travaux universitaires, l'essentiel de la thèse de doctorat ès-sciences économiques qu'il vient de passer brillamment à la Faculté de Droit et de Sciences Economiques de Paris.

Le sous-titre qu'il a donné à son ouvrage : « Enseignements d'une expérience de développement », révèle qu'il s'agit d'une synthèse rendant compte de la phase post-coloniale que vient de vivre la Tunisie durant les cinq premières années de son indépendance politique et des efforts qu'elle a tentés pour accéder à son indépendance économique totale.

Il s'agit d'une période historique strictement délimitée; en amont, par l'accession à l'indépendance et la naissance d'une politique économique autonome, et en aval, par la décision de planification prise par le Gouvernement dont les lignes maîtresses et les premières applications devaient être proposées à la Nation en juillet.

Le cœur de l'ouvrage (2^e partie), consacré à la description et à la critique des efforts déployés durant cette phase de développement économique autonome selon les schémas du libéralisme est précédé d'une première partie dans laquelle l'auteur met sous nos yeux et commente longuement une photographie de l'économie tunisienne héritée du Protectorat. Dans cette partie, comme dans le reste de l'ouvrage, les développements consacrés à l'étude de l'effet de domination sont particulièrement suggestifs.

Dans une troisième partie, « prospective », l'A., sans prétendre donner un modèle complet, propose un modèle « possible » de développement, indiquant une orientation, fixant des objectifs, suggérant enfin quelques moyens susceptibles de les réaliser. Les calculs prennent pour base les comptes économiques de l'année 1957 (seule année pour laquelle ait été dressé un tableau de Léontief) et pour terme l'année 1970. Pour être théorique, le modèle proposé ne manque pas de dégager les grandes lignes de la politique à suivre et propose en particulier, pour dégager l'épargne nécessaire, la création d'un nouvel impôt, dit « impôt de développement ».

Après avoir rappelé la lutte à mener contre l'effet de domination créé par la période antérieure, la nécessité de comprimer la consommation, de dégager le maximum d'épargne et d'orienter l'investissement d'une manière autoritaire, l'A. conclue à la nécessité de l'adoption du « socialisme » pour restructurer l'économie du pays et éviter des « tensions sociales » qui pourraient devenir génératrices d'une seconde révolution.

Sans nous arrêter à nous demander à quel « socialisme » l'A. se réfère, ni insister sur la valeur intrinsèque du contenu de l'ouvrage, suffisamment consacrée par une mention « très bien », il nous semble utile d'attirer l'attention du lecteur sur une caractéristique particulièrement importante de l'ouvrage : le fait que c'est un livre « vécu », témoin de tout un courant de pensée et de recherches des jeunes économistes tunisiens aux prises avec le désir de « créer » véritablement une économie tunisienne qui soit davantage au service de tous.

Sans jamais se départir de la rigueur scientifique et de l'analyse objective, l'A. laisse apparaître, par maintes remarques et nuances d'expression, cette « vie » qui n'est autre que l'épanouissement proposé par l'indépendance et âprement recherché. Quelques citations prises au hasard en donneront une idée :

« Du divorce entre le pays légal et le pays réel est née l'indépendance tunisienne. Le transfert de souveraineté rendait possible le choix d'un type d'organisation et l'existence d'une politique économique autonome répondant aux impératifs nationaux » (p. 27). « Dans ce mariage, la condition de la Tunisie fut tellement inférieure, l'action de l'économie française fut tellement forte que cinq années après l'indépendance, l'effet de domination joue encore à plein. A ce propos, on a même qualifié ce mariage d'union, entre un pot de fer et un pot de terre. L'expression, bien qu'elle soit trop polémique, ne rend pas moins compte d'une partie de la réalité » (p. 155). « ...Les autorités tunisiennes à l'époque du Protectorat pensaient que le développement économique pouvait venir uniquement de l'extérieur. Elles ont abouti à la sclérose des forces vives proprement nationales, à l'absence de toute volonté énergique de progrès, car elles n'ont pas demandé au pays l'effort, l'abnégation, les sacrifices qui constituent le prix indispensable de tout développement économique » (p. 171). « ...La décolonisation, on le voit, pose des problèmes non seulement économiques, mais aussi psychologiques très délicats, que le temps et les efforts de bonne foi peuvent seuls estomper » (p. 205). « ...Un des traits de la souveraineté n'est-il pas précisément l'affirmation de soi, contre ou malgré autrui ? Dans la mesure où ce domaine est un point de contact avec l'étranger, il doit être aussi une zone d'impact de la volonté nationale. L'étranger doit sentir par là la modification de l'état de choses antérieur et prendre conscience de l'état de choses nouveau » (p. 208). « ...Le peu d'histoire économique tunisienne qui s'est passé depuis 1956 à nos jours, montre ce que peut un peuple quand il se libère, prend conscience de son état et engage une course farouche contre le temps. La libération nous apparaît ainsi comme un préalable au progrès. Il

n'est pas possible d'assurer la promotion d'une masse humaine dans la contrainte, nous osons dire dans la contrainte non consentie, celle qu'on ne subit pas avec un minimum de conscience, donc, au fond, avec un minimum d'adhésion » (p. 275).

C'est donc de l'intérieur, en Tunisien, et dans une perspective dynamique de « lutte contre l'effet de domination », de « marche vers la libération économique », que M. GUEN nous propose ce bilan de l'économie tunisienne. Cet aspect vivant et engagé, outre la clarté du style, rend très agréable la lecture de ce travail que l'on parcourt avec d'autant plus d'intérêt que partout y ressurgit le vif souci de promotion économique du pays.

M. CALLENS.

Gabriel ARDANT, *La Tunisie d'aujourd'hui et de demain*. Editions Calmann-Lévy, Paris, 1961.

M. Gabriel ARDANT présente dans cet ouvrage le déroulement progressif de la mise en place d'un certain nombre de réformes ou d'ins-titutions propres à faciliter ou intensifier la lutte contre le sous-développement. « Il s'agit d'étudier une politique de progrès économique non plus figurée dans les courbes ou exprimée dans les programmes de l'avenir, mais en action, en train de se faire ou d'essayer de se faire ». Ce n'est pas le moindre mérite de ce livre que de présenter une solution telle qu'elle s'est faite, sans essayer d'en établir un strict bilan, mais en marquant l'orientation et signalant au fur et à mesure des réalités les points forts et les points faibles.

Bien que présentant une certaine systématisation, inévitable dans le raccourci de l'exposé, le déroulement des faits tels que nous le décrit l'auteur, fait bien ressortir « comment la logique des choses, indépendante de toute préoccupation doctrinaire, entraîne un gouvernement soucieux de progrès vers une organisation rationnelle de l'économie »....

« On est frappé plus peut-être qu'ailleurs dans ce pays où le gouvernement a rejeté, pour une série de raisons, les vues systématiques de voir une sorte de logique des choses infléchir le comportement des hommes, modelant en quelque sorte leur politique, donnant à ce que d'autres auraient tiré des conceptions théoriques le caractère d'une orientation imposée par les faits eux-mêmes ».

Une part importante de l'exposé est consacrée aux chantiers de lutte contre le sous-développement qui présentent une réussite de mobilisation de la main-d'œuvre. M. G. ARDANT y voit la confirmation de ce qu'il avait pressenti au Maroc à partir d'expériences restreintes aujourd'hui abandonnées. La comparaison lui permet de signaler les objections et les incompréhensions que trouvent généralement dans les organismes centraux des opérations de ce genre. Il est possible qu'une des chances de la Tunisie réside dans le caractère relativement limité de son étendue et de ses structures économiques.

La politique économique tunisienne de ces cinq premières années d'indépendance relève de l'empirisme le plus certain. De multiples projets ont été élaborés d'une manière quelque peu anarchique par les divers services. On aurait tort de faire le bilan de chaque opération séparée : la réalité a fait le choix du possible, et de cette confusion ressortent peu à peu, au contact du réel, les lignes de force qui pour n'avoir pas été choisies fournissent à l'heure actuelle des orientations vraiment issues du concret (et donc plus proches d'un possible créa-

teur), sans bouleversements trop destructeurs des valeurs anciennes.

L'A. fait très heureusement la part des choses. Ce qu'il dit des carences est peut-être plus lourd dans le réel, d'autant qu'il n'a pas l'occasion de nous parler de ce qu'il n'a pu voir et donc de ce qui n'a pas abouti. Un exposé plus approfondi ne ferait cependant que ressortir davantage combien la réalité a fait le vrai partage de ce qui était possible ou non.

Le sens de la marche est fort bien dégagé et l'étape qu'il pressentait et préconisait dans le chapitre « de l'empirisme à la planification » s'est concrétisée dans la création d'un Secrétariat au Plan et aux Finances, en date du 2 janvier.

Issue d'un besoin ressenti, cette planification, (que certains estiment avoir trop tardé), offre plus de chances d'être mieux adaptée aux réalités du pays. Les réussites et échecs d'opérations circonscrites donnent une image de ce qui peut être tenté à l'échelle nationale. Puisse cette planification, comme d'ailleurs se l'était proposé le Plan de l'U.G.T.T. de 1956, ne pas négliger le capital d'expérience que représente en Tunisie, la présence d'agriculteurs modernes, souvent pionniers.

Agréable à lire, ce petit livre apporte au lecteur, une contribution intéressante à la compréhension du problème du développement économique, en examinant un pays déterminé, — la Tunisie —, à un moment de son évolution.

M. CALLENS.

LUCIEN GOLVIN, *La Mosquée, ses origines, sa morphologie, ses diverses fonctions, son rôle dans la vie musulmane, plus spécialement en Afrique du Nord*. Bibliothèque de l'Institut d'Etudes Supérieures Islamiques d'Alger, Alger, 1960, 137 pages et trois index (termes arabes, noms de lieux et de personnalités).

Infatigable travailleur, M. GOLVIN ajoute à la longue série de ses publications, toutes consacrées à l'art musulman, une petite « somme » de connaissances historiques, archéologiques et sociologiques sur la Mosquée. Modestement, il ne veut considérer son livre que comme une rédaction provisoire de cours professés à la Faculté des Lettres d'Alger, et laisse prévoir un travail plus définitif sur la question.

Mais il a eu le mérite de bâtir une synthèse déjà riche sur un monument et une institution qui sont au cœur de la cité musulmane d'hier et d'aujourd'hui : c'est en dire l'intérêt. Peu nombreux sont les lecteurs, mêmes spécialistes, auquel cet ouvrage n'apprendra pas quelque chose.

Sera-ce une critique de constater l'inévitable inconvénient d'une aussi large enquête, appelée à regrouper autour d'un tel centre d'intérêt des éléments de nature très diverse : sur le parcours d'une longue histoire, le livre mène son lecteur de considérations d'architecture aux récents aménagements des programmes d'enseignement, sans quitter son sujet.

Un regret seulement : l'impression a parfois mal servi l'intérêt du volume. Quelques clichés mal venus, erreurs typographiques, tombant parfois sur des mots importants... Notons aussi quelques transcriptions défectueuses, et l'une ou l'autre traduction insuffisante (ainsi, *kalām*

n'est pas « métaphysique », mais « théologie », et encore approximativement (pp. 106 et 131). Mais ce ne sont là que de bien petites choses.

Il est regrettable que l'importance et le nombre des problèmes de fond abordés par l'A. nous empêche de rendre compte suffisamment de ce qui fait la valeur essentielle de son travail : choix et dépouillement de sources abondantes, présentation et discussion des grandes controverses, particulièrement dans la première partie, consacrée aux questions d'archéologie et d'art, bien éclairées par une illustration importante et judicieuse. Construction des salles de prières, plans des édifices, minarets et *mihrāb*, le mobilier et sa décoration, sont des sujets familiers à l'A. A l'expérience personnelle qu'il en a, le lecteur n'est pas seulement redevable de bien des éclaircissements, et d'une ample et utile moisson de termes techniques : il lui doit aussi le bénéfice d'une clairvoyance à laquelle la sympathie de l'A. pour des monuments qu'il a su observer longuement et avec amour, n'est pas étrangère.

Une seconde partie, plus sociologique, aborde les questions concernant le personnel, les ressources, et les fonctions de la mosquée, surtout celle de l'enseignement, qui forme en vérité presque un sujet à part. Ici, les observations contemporaines tiennent une large place, — toutes maghrébines, comme l'indiquait le sous-titre du livre. Enormes problèmes, d'une évolution que la vie moderne précipite. Dans l'ouvrage à venir, l'A. aura plus de liberté pour serrer de plus près, à la lumière des textes anciens, le point de départ d'une transformation qui tend progressivement à cantonner la mosquée dans son rôle central d'édifice cultuel. On lira avec intérêt, dans ce domaine, les réflexions amorcées pp. 102-106 sur la « notion de sacré ». Les remarques de l'A. font désirer une confrontation des usages maghrébins avec ceux de l'Orient d'une part, et peut-être aussi un parallèle entre les rôles respectifs de la mosquée et de la *zawiya* en Afrique du Nord. On se demande cependant s'il n'y aurait pas encore beaucoup à observer sur la persistance, dans l'opinion et dans les usages, des notions traditionnelles.

La date de l'ouvrage est responsable d'une absence importante; l'A. n'a pu avoir à temps connaissance des récentes décisions qui ont mis fin à l'Université traditionnelle de l'Olivier, à Tunis. Sa fonction d'enseignement est désormais transférée à une Faculté de Théologie et Sciences Religieuses, normalement insérée dans l'Université de Tunis, et dépendant, à ce titre, du Secrétariat d'Etat à l'Education Nationale (Journal Officiel de la République Tunisienne en date du 3-7 mars 1961).

C'est là le dernier acte d'un processus évolutif dès longtemps amorcé, dont l'A. a décrit les principales phases dans un intéressant parallèle avec la *Qarawiyyin* de Fès. Mais on souhaiterait trouver rassemblées en un chapitre à part un certain nombre de notations intéressantes concernant le passé scientifique de ces vénérables institutions qui pourraient être enrichi d'une évaluation de leur apport culturel. Que l'on songe en particulier à leur labeur séculaire dans le domaine de la langue arabe qu'elles ont fidèlement conservée et cultivée au cours des temps.

Ces vœux ne peuvent, dans notre pensée, que souligner la valeur d'un livre dont l'intérêt, nous pensons l'avoir montré, dépasse largement le cercle des étudiants auquel il est premièrement destiné.

J. G. MAGNIN.

Kitāb al-haft wa l-'aẓillat, attribué à Al-Mufaddal Ibn 'Umar al-Ja'fi, disciple de l'Imām Ja'far Ibn Muḥammad Aṣ-Ṣādiq. Texte mis à jour par M. 'Arif TAMIR et par le Père Ign. A. KHALIFÉ, S. J. Edit. de l'Imprimerie Catholique, Beyrouth, 1960, 172 pages.

L'Institut de Lettres Orientales de Beyrouth présente une nouvelle contribution de valeur à l'effort scientifique, avec ce XVIII^e Tome de ses « Recherches ». La présentation des textes de cette collection ayant déjà sa réputation, qu'il suffise de signaler l'agrément éprouvé par le lecteur à la vue de l'excellente disposition des chapitres, des nombreuses références indiquant la lecture adoptée du manuscrit, le tout encadré d'une introduction en arabe et en français.

Cette introduction (de M. TAMIR) vise surtout à situer l'ouvrage dans l'originalité de la « Bātiniyyat », « cette philosophie aux mille symboles » adoptée par les Ismā'īliens. Des divers éléments de cette interprétation bāṭinite, s'édifia l'« Ismā'īliyyat », grâce aux partisans d'Abu l-Ḥaṭṭāb, disciple du maître JA'FAR AS-SADIQ, fondateur d'une école philosophique, et qui fut pratiquement le premier à donner consistance, aussi bien qu'à diriger l'enseignement de la pensée bāṭinite.

C'est sur cette haute personnalité que l'Introduitour insiste le plus longuement, et la ferveur du ton laisse bien sentir où vont ses sympathies. Pour justifiées qu'elles paraissent, regrettons seulement l'absence de toute référence à l'appui de ses affirmations, surtout en un domaine aussi obscur, et aussi peu exploré : lui-même reconnaît d'ailleurs les nombreuses incertitudes aussi bien que les contradictions de l'ouvrage dont il préface le texte.

L'Imām As-Sādiq y apparaît comme une personnalité de marque. Il était fils de Muḥammad al-Bāqir, cinquième descendant du Prophète, jurisconsulte à Médine, et cinquième Imām. La renommée d'As-Sādiq passera à la postérité, d'abord en sa qualité de sixième Imām des Duodécimains, mais aussi pour son érudition proverbiale, ses hautes qualités morales et sa grande sagesse politique. Après une longue vie marquée par une époque d'anarchie, de corruption des pouvoirs publics et le pullulement des sectes religieuses, il mourut à Médine en 148/765. Laisant derrière lui une pléiade de disciples et chercheurs, dont Al-Mufaddal Ibn 'Umar al-Ja'fi, — l'auteur dont se réclame le *Kitāb al-haft*.

Il est admis de toutes façons que Ja'far As-Sādiq, descendant de 'Alī dans la lignée Ḥussavnite, a donné naissance à une « Ja'farivāt », dans un contexte de persécution abbaside contre la Ṣi'at, et que cette doctrine a joué un rôle de ferment spirituel dont la sève se retrouve jusque dans les principales branches de ṣūfisme. (Cf. Henri CORBIN, *L'imagination créatrice dans le ṣūfisme d'Ibn 'Arabī*, p. 10).

Le présent manuscrit semble bien relever de la « Mufaddiliyyat » (du disciple Al-Mufaddal Ibn 'Umar al-Ja'fi), une des quatre sectes issues de la « Ḥaṭṭābiyyat », et qui plus tard fournira ses assises doctrinales à la « Nusairiyyat-'Alaouiyyat », toujours vivante en Syrie.

On devine la portée et l'importance de ces pages quand on sait la rareté des documents concernant la pensée bāṭinite : elles peuvent contribuer à dissiper quelque chose de l'obscurité qui recouvre jusqu'à maintenant une matière encore peu travaillée. Mais elles laissent ouvertes bien des questions : faut-il identifier Mufaddiliyyat et Nusairiyyat ? Al-Mufaddal Ibn 'Umar al-Ja'fi est-il réellement l'auteur du

présent manuscrit ? Les opinions variées, nombreuses, parfois arbitraires et contradictoires qu'il rapporte à l'Imām Aṣ-Ṣādiq sont-elles le reflet authentique de sa pensée et de son enseignement ? Autant de problèmes que l'Introduction se contente de proposer aux chercheurs à venir.

Quelques lignes ne sauraient suffire à résumer de façon loyale les idées, opinions et développements que contiennent les 67 chapitres du *Kitāb al-haft wa l-'aẓillat*. En plein domaine ésotérique, le titre lui-même se veut évocateur et mystérieux tout ensemble : comment entend-t-il annoncer les énoncés doctrinaux du volume ? Nous proposons de traduire : « Livre des chutes transmigratoires et des ténèbres ». En effet, la première chose créée, c'est la Ténèbre, ensuite divisée en Ombres, prenant alors conscience de leur venue à l'existence. Aṣ-Ṣādiq réagit ici contre l'Imām Abu 'Abdallah, lequel soutenait que la lumière fut créée avant les ténèbres, le Bien avant le Mal, Adam avant Iblis, etc... (Voir à ce sujet les trois premiers chapitres, ainsi que le chap. 66, où est repris le thème des *aẓillat*).

« Haft », expliqué notamment au chap. 65, semble un terme métaphorique recoupant la notion de métempsychose (*masūḥiyyat*, plus communément connue sous le terme de *tanāsuh* dans la Ṣi'at), qui occupe une place importante dans l'ouvrage, en particulier aux chap. 12, 18, 20, 28, 36, 42, 43, 46. Les diverses réincarnations de l'âme pécheresse (dans les hommes ou même dans les animaux) sont des punitions divines, tandis que les anges portent l'âme du croyant dans le Jardin céleste.

Les thèmes néoplatoniciens et les élaborations cosmiques à base d'une vision cyclique de l'histoire situent d'emblée ces théories dans un climat de spéculations assez voisin des genres apocalyptique et gnostique.

Mais en définitive, le problème qu'aborde l'auteur, sous le jeu compliqué des symboles, est d'importance capitale : c'est le débat du Bien et du Mal envisagé dans un contexte de pensée qui se situe au confluent de courants très divers. C'est dire l'intérêt du texte ainsi proposé à l'attention des chercheurs. En remerciant les auteurs d'un travail difficile, souhaitons que viennent s'y ajouter d'autres documents du même ordre, pourvus des précisions utiles au lecteur, en une matière aussi délicate.

Denis MARCHAND.

JAMAL MOHAMMED AHMED : *The Intellectual Origins of Egyptian Nationalism*, Oxford University Press, 1960, 127 pages.

This small book, the third in the Royal Institute of International Affairs series of Middle Eastern monographs, skillfully treats the ideological development of Egyptian political thought from the time of Shaykh Muḥammad Abdu to the First World War.

A long introductory chapter sets the stage by tracing the major intellectual changes from the time of Napoleon's Egyptian campaign to the British occupation. Rifa'ah Rafi' al-Tahtawi is rightly singled out as the most important single influence and as the source of three trends which were to continue during the period covered in this book : 1° modernization of the Arabic language; 2° the idea of nationalism; 3° « a new romantic conception of Egypt. » (page 14)

Following this introduction there are successive chapters dealing with the following subjects :

1° Shaykh Muhammad Abdu.

2° Abdu's immediate political following or in the words of Lord Cromer « the Girondists of the Egyptian national movement ».

3° The first political parties in Egypt at the turn of the century — the gradualist *Umma*, the activist and strongly nationalist *Waṭani*, and the Constitutional Reform party (*Ḥizb al-ʿIslāh al-Dustūri*) which reflected the personality of its founder, Shaykh Ali Yusuf.

4° Ahmad Lutfi al-Sayyid.

Undoubtedly Shaykh Muhammad Abdu and Lutfi al Sayyid are the two major figures in the book, and the study of the latter which covers almost a third of the book is especially well done. This reveals Lutfi al Sayyid as a « social reformer rather than a systematic political thinker and a medium of ideas for his generation. » (page 90)

Lutfi is described as a man believing « there was only one path to real progress in Egypt, and that was the path of the gradual development of new habits of thought and new qualities of character. At a time when the sole concern of most of his colleagues was political emancipation from Britain, Lutfi was no less concerned with moral and social regeneration. » (page 96)

This book leans toward description rather than criticism. For example, Mr. Ahmed does not choose to argue which method was best — the extreme nationalism of Mustafa Kamil and the *Waṭani* Party or the gradualism of the *Umma* group. In a field often dominated by polemics this objectivity is refreshing.

The statement that Gorst who succeeded Lord Cromer in 1907 « staked everything on dissolving the nationalist movement » (page 73) runs counter to the interpretation found in most English sources, although this idea has been suggested by some Egyptian writers. Mr. Ahmed's argument, buttressed by an interesting psychological interpretation of Gorst, deserves attention. In fact, a re-examination of the Gorst period in Egypt might well be in order.

Less satisfactory by attempting to cover too much is the brief postscript which notes intellectual developments from 1919 to the present. It is to be hoped that Mr. Ahmed might pursue this theme in greater detail in a later work — especially his views about Shaykh Khalid Muhammad Khalid and the current Egyptian writer, Nagib Mahfuz.

The author, a native of Wadi Halfa in Sudan, received his higher education at Oxford University. He later served as warden of Khartoum University, and has been in the Sudanese diplomatic service since his country's independence in 1956. He is currently Sudanese ambassador to Ethiopia.

Leon Carl BROWN.

José M. RUIZ MORALÉS : *Relations culturelles entre l'Espagne et le monde arabe*. Editions de la Direction Générale des Relations Culturelles, 69 pages, Madrid, 1960.

Ce petit livre, condensé et clair, est une vraie réussite. En trois courtes parties, l'A., Directeur Général des Relations Culturelles à

Madrid, retrace l'histoire séculaire des rapports culturels entre l'Espagne et le monde arabe.

Une première partie est consacrée au phénomène de symbiose culturelle hispano-musulmane qui va du VIII^e au XV^e siècle. Il y passe, tour à tour en revue, les apports hispano-musulmans dans la littérature, l'historiographie, la philosophie, la botanique, l'astronomie et les mathématiques, ainsi que leur rayonnement à partir de l'Espagne dans le reste du monde occidental.

Dans la deuxième partie il nous présente la série des grands hommes de l'arabisme espagnol, depuis les moines de Ripoll au X^e siècle jusqu'à nos jours. Partie dense et d'une probité intellectuelle digne d'éloge.

Pour finir, l'A. évoque dans une troisième partie, les relations culturelles entre l'Espagne et les pays arabes actuellement. Pages d'information qui soulignent la continuité et la fécondité de rapports aussi anciens et stables.

Aujourd'hui que l'Orient et l'Occident se cherchent, il est réconfortant de pouvoir suivre un tel exemple de coopération culturelle. Nous ne saurions assez recommander ce petit livre à tous ceux qui s'intéressent au problème des rapports entre les peuples. Il est un guide sûr et bien renseigné pour l'exploration du domaine immense des rapports entre l'Orient et l'Occident.

E. GALINDO AGUILAR.

Fredrik BARTH : *Nomads of South Persia — The Basseri Tribe of the Khamseh Confederacy*, Oslo University Press, 1961, 153 pages.

The Basseri are a nomadic pastoral tribe who live in the Fars province of South Persia. Their total population is estimated at 16,000. This work, based on field research with the Basseri, presents a clear anthropological description and analysis of the small group. Although the subject will probably appeal mainly to the specialist, attention of the general reader should be called to the chapter on « external relations » and the appendix on « the ritual life of the Basseri ». The former chapter presents some interesting observations about the changing pattern of relations brought on by army control of the tribe and about how the tribal chief in order to be effective becomes himself virtually sedentarized.

Leon Carl BROWN.

C. FONTAINE, *L'utilisation pratique des méthodes de la psychotechnie dans les pays en développement*. Tunis, Editions de « Progrès Social », Bulletin du Secrétariat d'Etat à la Santé Publique et aux Affaires Sociales, 1961, 53 pages.

Cet intéressant livret vise à guider les psychotechniciens des pays en voie de développement, en leur résumant les travaux déjà effectués en ce domaine, et en leur proposant les tests que l'expérience sem-

ble avoir le plus particulièrement recommandés. Une abondante bibliographie et une liste utile des principaux centres de recherche complètent cet instrument de travail, qui a heureusement étendu son enquête à toute l'Afrique, en accordant évidemment, une attention spéciale à la réalité maghrébine.

Avec raison, l'A. souhaite la mise au point de tests d'intelligence, où le langage tiennne sa place. Il sait, par expérience, la double nécessité d'utiliser « les méthodes valables qui sont déjà au point » et de réviser, réadapter et réétalonner constamment. Là est le problème, si on ne veut pas, en se contentant de tests manipulatifs, réduire l'homme « à son comportement moteur et sensoriel ». Certes, comme il le fait remarquer, les difficultés de traduction ne sont pas insurmontables en elles-mêmes. Mais il en est de plus graves : représentations de base, types et modèles sociaux, niveaux d'acculturation différents, etc... Aussi son optimisme, s'agissant du Binet-Simon, n'emporte-t-il pas toute la conviction.

Réagissant à juste titre contre les tendances d'une époque coloniale plus sollicitée par le « différent » et le « pittoresque », l'A. nous paraît minimiser l'élément original des personnalités nationales, au nom de l'unification que la civilisation technique tend à réaliser par-dessus les frontières. Méconnaître la valeur propre de ce qu'elles ont d'irréductible nous semble, en fin de compte, mettre en danger la perspective de promotion elle-même, sur laquelle il manifeste une très juste insistance.

Enfin, poursuivant l'affirmation de l'A. sur « le rôle déterminant du milieu social » dans la genèse des aptitudes, nous soulignerions volontiers que, si ce milieu a des « exigences techniques » nouvelles, il lui incombe aussi de valoriser des « rôles sociaux » nouveaux, d'encourager et d'harmoniser entre elles les « promotions personnelles ».

Il reste que celles-ci relèvent également du mystère des jeunes libertés. Si la psychotechnie décide des aptitudes, elle ne peut dire comment celles-ci seront mises en valeur par l'intéressé et appréciées par le milieu. Du moins peut-elle beaucoup pour l'aider : ce livret constituera une bonne entrée en matière dans ce difficile travail.

M. BORRMANS.

De l'Algérie originelle à l'Algérie moderne, éléments de sociologie culturelle au service de l'éducation de base. Secrétariat Social d'Alger, 1961, 96 pages.

Poursuivant la série de ses publications dont nous avons tenu à rendre compte, au fur et à mesure de leur édition, ces dernières années, en raison de leur intérêt majeur dans la conjoncture actuelle, le Secrétariat Social d'Alger a publié, vers la mi-mars 1961, son septième volume sous le titre : « De l'Algérie originelle à l'Algérie moderne » et le sous-titre : « Eléments de sociologie culturelle au service de l'éducation de base ».

Titre et sous-titre délimitent nettement l'objet de cet ouvrage dont la valeur ne le cède en rien à celle de ses devanciers. Sous un volume réduit et dans une forme de lecture très aisée, le Secrétariat Social d'Alger nous y livre en effet un excellent condensé d'expériences et de suggestions aptes à aider tous ceux dont le rôle est de favoriser le nécessaire « passage » de l'Algérie originelle à l'Algérie moderne par l'ensemble de moyens recouverts, à l'heure actuelle, par l'expression d'ailleurs ambiguë d'éducation de base.

L'essentiel tient dans le contenu du chapitre II, « Un problème culturel : les représentations de base ». Les auteurs l'ont subdivisé en une vingtaine de paragraphes relatifs aux principales « représentations » sociales qui fondent la trame de la vie de l'homme quel qu'il soit. Il s'agit successivement de la notion de « temps », de celle dite « du regard » et qui est en réalité la « conception du monde », de « l'enracinement », de la « mesure », de « l'outillage domestique », de « l'énergie » et de son utilisation, de « l'efficacité », du « travail », de « l'appartenance » aux collectivités, du « regroupement », de la « collaboration », des « échanges », de « l'argent », de la « compensation », de « l'habitat », du « vêtement », de « l'enfant », de la « femme » et du « jeu ». Chacun de ces éléments fait l'objet, en premier lieu, d'un examen sommaire des éléments de sociologie comparée qui le concernent tant dans la conception qui en est faite par l'Algérie originelle que dans celle que s'en fait le monde moderne. En second lieu, sont fournis quelques aperçus sur les techniques propres à mieux assurer le passage de l'une à l'autre.

Le reproche que certains, notamment les sociologues de profession, pourraient faire au caractère sommaire de ces comparaisons ne seraient pas fondé, nous semble-t-il, compte tenu du but de la publication qui n'est pas d'érudition mais d'action. En ce dernier sens elle est éminemment concrète et utile par le raccourci même et la densité de substance qu'elle offre. Cependant, dès l'instant que sont suggérées des « techniques de passage », l'on éprouve souvent une certaine sensation de flou. Nous ne croyons pas que les auteurs en soient responsables, mais seulement la nouveauté d'une matière où tout est encore en quelque sorte en gestation.

Le seul reproche que nous nous permettrons de formuler c'est l'absence de référence quelque peu approfondie, au séjour en France de millions d'Algériens de souche africaine, séjour qui n'a pas manqué de les marquer profondément d'une manière polymorphe (eux et, par eux, leur entourage de là-bas) et dont l'importance nous paraît capitale, justement, dans l'ordre des « techniques de passage » qui constituent l'apport essentiel de l'ouvrage.

J. LERICHE.

LES REVUES

Deux nouvelles Revues trimestrielles ont vu le jour au cours du deuxième trimestre de 1961 : l'une à Beyrouth, l'autre à Londres.

La première, émanant de l'Université Saint-Joseph, a emprunté son titre à Hésiode : *Travaux et Jours*. Elle est bilingue, arabe et français, les articles écrits dans une des deux langues étant résumés dans l'autre. Outre ses trois chroniques, universitaire, religieuse et scientifique, le premier numéro (avril 1961), nous offre quatre articles de fond. Jean DUCRUET traite des rapports entre *La Société politique* et les sociétés familiale, économique et religieuse (en français, p. 5-22) et Abel JEANNIÈRE, de *Jean-Paul Sartre et la Liberté* (en français, p. 37-57). Un article historique de Maurice TALLON, *La Phénicie avant l'Histoire* (p.

LES REVUES

23-35), dégage la double genèse de la Phénicie de l'Histoire, « celle des cadres naturel et technique, et celle du milieu humain ». En arabe, cette fois, Jean BAZ, professeur à la Faculté de Droit de Beyrouth, esquisse les traits essentiels du *Réalisme de la Tunisie*.

La seconde Revue, ASWAT (London University Press Ltd) est entièrement en arabe : elle ne vise, dit-elle modestement, qu'à « tenir son humble rôle dans la culture arabe ». Elle est surtout littéraire. Notons, entre autres, une étude sur les écrivains nord-africains d'expression française, par Len ORTZEN (p. 75-85); une présentation de Picasso, avec reproductions en couleurs; enfin, des poèmes et des contes. (Dépositaire à Tunis : Librairie En-Najah).

Entre les *Revues tunisiennes de langue arabe*, nous mentionnerons quelques productions importantes. Ainsi, les numéros de mai et de juillet d'*El Fikr* : le premier est consacré à une personnalité marquante que la Tunisie a perdue récemment : le Cheikh AL-ARBI KABBADI. Les intellectuels tunisiens, ses disciples, qu'a marqués son riche, digne et souriant enseignement, se sont plu, dans cette parution à louer, en vers et en prose, leur vieux maître et à retracer ce que fut sa vie adonnée à la culture arabe.

Le numéro de juillet est entièrement centré sur la question du théâtre. Son contenu ne peut que contribuer, comme le souhaite l'article de H. ZMERLI, à « bâtir le théâtre national tunisien ». C'est de lui, d'abord, qu'il est question : M. F. GHAZI nous en retrace l'histoire (p. 36-52); ALI BEN AYED, acteur lui-même, nous dit les « sentiments d'un acteur passionné de son art », tandis que A. BEN SALEM étudie le problème de la langue au théâtre, et A. BEN BOUBAKEUR, celui de l'amateurisme. Il était normal que le théâtre égyptien, qui ne fut pas sans influencer le tunisien, fût aussi étudié : d'où les articles consacrés à Tawfiq al-Hakim, à son talent d'écrivain et à sa pièce *Ahl al-Kahf* que Tunis a revue cette année. Au Professeur RIZZIZANO nous devons, dès 1946, une étude sur le *Symbolisme* chez cet auteur : cette étude est traduite en arabe par M. F. GHAZI. Enfin, cette parution s'achève fort bien par trois saynètes originales dues à des auteurs tunisiens.

En mai également, la Revue *Tajdid*, s'inspirant du Premier Mai et de la Fête du Travail, donnait une parution plus spécialement centrée sur les problèmes du Travail, du Syndicalisme et du Plan.

Pour juin et juillet, un numéro double (n° 5-6) est consacré à la « culture maghrébine ». Salah GARMADI recherche les bases de la culture tunisienne (p. 6-28) et A. MEHIRI présente la littérature algérienne, tandis que M. CHEMLI nous rappelle la culture andalouse. A noter aussi, dans cette livraison une étude de M. FITOURI sur la philosophie maghrébine, un article de M. BAKKAR sur Ali DOUAGI et un autre de M. MAHJOURI sur l'archéologie en Tunisie, enfin un entretien avec l'écrivain libanais Mikhayl NUAYMA qui a donné récemment une série de conférences au Théâtre Municipal de Tunis.

J. Q.